

EAU Les récentes pluviométries n'ont pas modifié la situation de façon significative. Quel impact sur les cultures en Maine-et-Loire ?

Maintien d'un fort déficit en Anjou

PLUIES EN MM (bilan au 23 avril 2012, source Météo France)

Décade	Mois	Angers	Mayenne	Cholet	Fontaine-Genêt	Bournezeux	Marigné-Briand
1	mars	6,8	9,4	7,4	8,4	6,8	6
2	mars	11,6	18,6	7,4	12,4	18,2	17,4
3	mars	1,6	0,4	1,4	0,6	0,8	1,4
1	avril	14,4	7,1	10,2	10,6	8,3	10,9
2	avril	44,2	44	58,6	48,2	44,2	44,2
3	avril	7,2	6,8	10	7,8	10,9	6,6
		85,8	85,2	95	85	76,1	84

Après une situation déficitaire de janvier à mars, les dernières pluies font du mois d'avril le premier mois qui sera excédentaire en terme de pluviométrie. Toutefois, les situations sont disparates en fonction des secteurs.

Situation des cours d'eau : la plupart des cours d'eau étaient à des débits compris entre 25 % et 30 % de leur moyenne à la même période jusqu'à la mi-avril, certains atteignant

même les seuils de vigilance. Avec les précipitations de la semaine dernière, l'ensemble des cours d'eau voient leurs débits augmenter sensiblement. La Loire en particulier, passe d'un débit inférieur à 350 m³/s à un débit qui devrait dépasser les 600 m³/s.

Situation des nappes : l'ensemble des nappes montre les niveaux les plus bas depuis le début du suivi (Cénomaniens, alluvions de la Loire, Turonien,

Socle).

État des réserves : les retenues structurelles accusaient en début de campagne un fort défaut de remplissage :

- Rillé : volume disponible de 2,4 millions de m³ (sur 4,9 total dont 0,66 non mobilisable).

- Ribou-Verdon : volume disponible de 12,71 millions de m³ (sur 17,8 millions), situation identique à 2011 (une demande faite à la Cac pour réduire les lâchers).

Productions

Cette situation n'est pas sans conséquences sur les productions agricoles. En ce qui concerne l'herbe, les conditions de températures "fraîches" constatées depuis début avril pénalisent la croissance de l'herbe. Un point positif, le retour des précipitations qui devraient contribuer à une augmentation rapide de la croissance si les températures augmentent.

Pour les céréales à paille, on aurait pu craindre une situation de déficit hydrique sur céréales, mais les 30 à 60 mm d'eau* sur les quinze derniers jours ont désormais rassuré. C'est plutôt le fond maladif qui est inquiétant sur céréales, même si pour l'instant l'état sanitaire reste qualifié de "bon" (BSV) : en effet, des seuils de risques peuvent être atteints sur des variétés sensibles à la septoriose assez vite. Les températures froides freinent néanmoins le développement, mais le fond existe et le retour à la chaleur peut être explosif.

Les rouilles sont à surveiller, les rouilles brunes progressent et les rouilles jaunes apparaissent.

Sur triticales, des attaques

d'oïdium peuvent exister sur variétés sensibles. Des attaques de rouilles brunes existent : à prendre très au sérieux.

Les cultures d'orge sont en bon état dans l'ensemble mais la pression exercée par l'helminthosporiose est très forte. La rouille naine est également très présente.

De fortes différences sont à attendre entre maïs semés avant le 10 avril et après le 20 avril. Il risque d'y avoir des retards importants sur les maïs non semés vu les températures froides (et T° du sol). Pour le colza, beaucoup de boutons avortés. En cette période de forte croissance pour le colza, la nouaison peut être contrariée par les à-coups climatiques, les coups de froid nocturnes. De plus, les pluies augmentent les risques de sclérotinia.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 49

* 21 mm sur le département du 23 au 26 avril.

CALAMITÉ SÉCHERESSE 2011

Réponse positive du ministère à la demande de la FNSEA

Dans un courrier du 16 février, Xavier Beulin, président de la FNSEA, sollicitait l'intervention du ministre du Budget pour que les indemnités versées en 2011 par le fonds national de gestion des risques en agriculture ne soient pas prises en compte dans la détermination du régime fiscal des exploitants sinistrés. En effet, au-delà de l'impact sur les trésoreries des achats d'aliments effectués pour tenter de préserver au maximum le potentiel de production, certains éleveurs ont été contraints de décapitaliser une partie de leur cheptel, augmentant ainsi artificiellement leur chiffre d'affaire. Cette demande vient d'être acceptée et une instruction commente cette mesure de tolérance : "Par dérogation et à titre exceptionnel, les exploitants agricoles situés dans les zones sinistrées par la sécheresse 2011 n'ont pas à tenir compte des indemnités versées à ce titre par le Fonds national de gestion des risques en agriculture pour la détermination du régime d'imposition qui leur est applicable". L'ensemble du département de Maine-et-Loire est concerné par la mesure.

SUIVI HYDROLOGIQUE

La commission de suivi hydrologique s'est réunie le 11 avril. La réforme de la gestion quantitative de l'eau et le plan national d'adaptation de la gestion de l'eau en agriculture doivent être poursuivis, a affirmé en substance le ministère de l'Écologie. Les membres de la commission ont partagé l'état de la situation : sécheresse précoce, déficit pluviométrique hivernal de 25 % en moyenne, faible niveau de recharge hivernale des nappes. De plus selon le bilan de Météo France, malgré les pluies de début avril, "la plupart des régions présentent un état d'humidité des sols proche de celui d'un mois de mai, voire parfois même d'un mois de juin pour les régions les plus sèches". Au 11 avril, 30 départements ont pris un arrêté de restriction des usages de l'eau. Les services de l'État resteront donc "vigilants quant à l'évolution de la situation", explique le gouvernement. L'APCA et la FNSEA ont réitéré les demandes de souplesse sur la BCAAE herbe car des ray-grass ont été retournés pour implanter du maïs.